Coordonnées de l’unité organisationnelle :

..........................................................................................

..........................................................................................

..........................................................................................

..........................................................................................

Tiers concerné :

Prénom / Nom ..........................................................................

Adresse ..........................................................................

NPA/Localité ..........................................................................

## Requête du XX.XX.20XX, tendant à la consultation de indication du/des document/s concerné/s - Consultation de tiers concernés par une demande d’accès (art. 32 al. 2 LInf et art. 10 OAD) et détermination (art. 32 al. 3 LInf)

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles 32 alinéa 2 de la loi sur l’information et l’accès aux documents (LInf ; RSF 17.5) et 10 de l’ordonnance sur l’accès aux documents (OAD ; RSF 17.54), nous sollicitons votre point de vue sur une demande d’accès à un(des) document(s) officiel(s) déposées par XXXXX *si consentement de la requérante ou du requérant à la divulgation de son identité auprès du tiers* auprès de notre autorité.

La demande porte sur indication du/des document/s concerné/s :

* Document 1 (désignation du document)
* Document 2 (désignation du document)
* Document 3 (désignation du document)

Notre autorité envisage d’octroyer un accès total / différé / restreint (sous une forme caviardée) à ce(s) document(s). Le caviardage a pour objectif de garantir la protection d’intérêts publics prépondérants au sens de l’article 26 LInf. Il a également pour but la protection des données des personnes concernées et l’anonymat des personnes mentionnées dans le/les document/s vu l’article 27 LInf, ainsi que la protection d’autres intérêts privés prépondérants (article 28 LInf).

Nous vous prions de nous indiquer dans un délai de **30 jours** dès la réception de la présente si vous consentez à ce que ce(s) document(s) soi(en)t transmis sous une forme caviardée . Les documents sont disponibles à votre consultation auprès de notre autorité durant les horaires d’ouverture.

La présente vaut détermination au sens de l’art. 32 al. 3 LInf.

Nous attirons votre attention sur le fait que, si vous vous opposez à cette transmission, vous devez déposer une requête en médiation auprès de la Préposée cantonale à la transparence dans le délai de **30 jours** dès la réception de la présente détermination selon l’article 33 LInf.

Nous restons volontiers à votre disposition pour toute information et vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Lieu et date : Signature :

................................................................. ..................................................................

Copie à l’Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (art. 38 al. 2 LInf)

ATPrDM, octobre 2021